**Rousseau et la question des genres**

Elvire Maurouard

*Université Soundjata de Kankan, République de Guinée*

 La question de l’éducation féminine est un sujet sans cesse discuté depuis des siècles, les uns prétendent que la nature des deux sexes est tout semblable au point de vue psychologique, la seule différenciation se trouve dans les organes de reproduction indépendamment des facultés soit intellectuelles, soit morales. Mais ces pédagogues observent que les conditions sociales font jusqu’ici la femme inférieure à l’homme. Ils veulent lutter contre ces tendances et démontrent qu’il n’y a pas lieu d’opposer la vie psychologique de la femme à celle de l’homme. Les autres au contraire établissent une différence absolue entre l’homme et la femme ; différence psychologique autant que physiologique. Cela est dû intrinsèquement à la nature de chacun d’eux qui ne saurait être confondue, donc aucune influence sociale n’entre en jeu. Ils reconnaissent par là l’utilité indiscutable d’une éducation toute différence entre l’homme et la femme. Tel est le principe de Rousseau en ce qui concerne l’éducation à donner à la femme.

 Mais pour bien comprendre les principes, le système et le but de toute éducation à travers une époque ou dans un auteur autorisé, il faut tout d’abord se placer exclusivement au point de vue social en se rappelant que « l’éducation est une chose éminemment sociale » (Durkheim, 2005, p. 47) elle est faite pour la société et par la société en un mot les conditions sociales en sont la principale base ; c’est dire que cette éducation doit évoluer dans le même sens et dans les mêmes proportions que toute évolution sociale. Disons à l’instar de Paul Rousselot : « Tout système d’éducation porte sa date et cette date est celle de toute époque, non seulement au regard des évènements historiques, mais au regard des mœurs, des arts, des lettres, des sciences, de la philosophie, du développement social tout entier ; pour en avoir la complète intelligence, il faut le considérer dans son milieu ». (Rousselot, 1883, p. 443)

 Ce sont là les principes de Rousseau sur l’éducation féminine. Sophie aurait-elle pu recevoir une telle éducation si elle avait vécu à une autre époque et dans une société différente de celle du 18ème siècle ? Rousseau à ce moment-là était imprégné de l’influence d’une « civilisation corrompue ». Déjà avant lui Fénelon dans son traité *De l’éducation des filles*, laisse entrevoir toute la société du 17ème siècle. N’est-ce point les « précieuses ridicules » qui l’encouragent à condamner irrévocablement l’excès du bel esprit et de la délicatesse chez les femmes. En un mot « l’état social éclaire la pédagogie et celle-ci en retour fournit d’instructives lumières sur l’état social qu’elle reflète » (Rousseau, 1762 : 2).

 Cependant, puisque toute éducation suit invariablement la nature, Rousseau n’admet point qu’une seule éducation puisse satisfaire à l’homme et à la femme en même temps, étant donné une telle dissemblance entre leurs deux natures (Rousseau, 1762 : tome III, livre V, 37).

Sophie doit être femme comme Émile est homme, c’est-à-dire avoir tout ce qui convient à la constitution de son espèce et de son sexe pour remplir sa place dans l’ordre physique et moral.

 Donc Rousseau cherche à établir un type parfait d’homme en tant qu’homme selon ses vues alors que la femme devra recevoir une éducation purement féminine, éducation selon sa constitution particulière et son sexe aussi bien dans l’ordre physique que moral.

 Voici les deux directions à donner à toute éducation. Le jeune garçon développera autant que possible ses forces musculaires pendant que la jeune fille ne cherche qu’à gagner de la grâce et de la souplesse. Le seul but de Rousseau est de faire de la femme une épouse et une mère : hors de la famille point de place pour la femme. Toute son existence doit se passer dans son intérieur là est tout son devoir et son rôle unique.

Dès qu’une fois il est démontré que l’homme et la femme ne sont ni ne doivent être constitués de même, de caractère ni de tempérament, il s’ensuit qu’ils ne doivent pas avoir la même éducation. En suivant les directions de la nature, ils doivent agir de concert, mais ils ne doivent pas faire les mêmes choses. La fin des travaux est commune, mais les travaux sont différents et par conséquent les goûts qui les dirigent. Après voir tâcher de former l’homme naturel pour ne pas laisser imparfait notre ouvrage, voyons comment doit se former aussi la femme qui convient à cet homme (Rousseau, 1762 : tome III, livre V, 45, 59-60)…

« Donnez sans scrupule une éducation de femme aux femmes, faites qu’elles aiment les soins de leur sexe, qu’elles aient de la modestie, qu’elles sachent veiller à leur ménage et s’occuper de leu maison » (Rousseau, 1762 : tome III, livre V, 45, 59-60). D’ailleurs Rousseau constate que l’organisme de la femme définit sa destination. Elle a besoin à certaines périodes de sa vie de ménagements spéciaux parfois même d’un repos absolu et d’autre part elle doit apporter à l’administration ménagère la douceur et la patience que son état exige. L’union dans la famille ne s’obtient presque exclusivement que par une tendresse et des soins incessants de sa part :

La rigidité des devoirs relatifs des deux sexes, dit-il n’est ni ne peut être la même ; quand la femme se plaint là-dessus, de l’injuste inégalité qu’y met l’homme, elle a tort ; cette inégalité n’est point une institution humaine ou du moins elle n’est point l’image des préjugés, mais de la raison ; c’est à celui des deux que la nature a chargé du dépôt des enfants d’en répondre à l’autre… ; croyez-moi mère judicieuse, ne faites point de votre fille un honnête homme comme pour donner un démenti à la nature, faites-en une honnête femme et soyez sûre qu’elle ne vaudra mieux pour elle et pour nous. (Rousseau, 1762 : tome III, livre V, 42, 46)

Cependant, La Bruyère dit dans un passage de ses Caractères «  une belle femme qui a les qualités d’un honnête homme est ce qu’il y a au monde du commerce le plus délicieux : l’on trouve en elle tout le mérite des deux sexes ». (Chapitre sur la femme ») ces quelques mots mettent donc les deux écrivains en complète opposition.

 C’est la mère qui fait la constitution de l’enfant donc celle du futur homme ; des soins donnés par la mère dépend toute l’éducation de l’enfant : ses mœurs ses passions, ses goûts ou ses plaisirs. Que la mère chargée de l’éducation de ses enfants sache envisager le futur rôle que ces derniers auront à jouer dans la société future selon leur rang social, elle aura rempli scrupuleusement ses devoirs d’éducation naturelle.

« Voilà les devoirs des femmes dans tous les temps et ce qu’on doit leur apprendre dès leur enfance. Tant qu’on ne remontera pas à ce principe, on s’écartera du but et tous les préceptes qu’on leur donnera ne serviront de rien pour leur bonheur ni pour le nôtre » (Rousseau, 1762 : tome III, livre V, 48). Ces quelques citations donnent un aperçu des sentiments de Rousseau sur l’éducation féminine. On peut déduire de là qu’il se base sur trois principes généraux :

1) Appliquer à la femme une éducation en harmonie avec sa nature.

2) Ne point considérer sa personnalité, mais seulement la former en vue de ses devoirs futurs en tant qu'épouse et mère

3) Considérer sa vie domestique comme une société conjugale basée sur la loi de la division du travail.

    Pour Rousseau le principe de la division du travail ne se rapporte nullement à une idée d’infériorité de la femme, elle situe logiquement chacun dans le rôle qui lui convient en ne tenant compte que du facteur physiologique et psychique du sexe. En éloignant systématiquement l’influence du facteur social sur l’éducation de la femme, Rousseau est en contradiction absolue avec nos sociologues modernes.

« Qu’on se garde toutefois d’exagérer la part de ces causes naturelles. Si nous cherchons à les suivre à travers l’histoire, nous voyons aussitôt leur action se mêler à l’action des causes d’ordre social et celle-ci masquer et souvent neutraliser celle-là. Combien de fois en effet n’arrive-t-il pas qu’un être humain se trouve voué à telle ou telle fonction moins en vertu de ses dispositions individuelles que de sa situation sociale ? » (Rousseau, 1762 : tome III, livre V, 48).

    Ces ouvrages ont bien montré que la force des institutions politiques ou économiques prime sur les tendances de la nature.

« L’exemple le plus typique s’en rencontre dans les sociétés conjugales, on s’attendrait ici à ce que la division du travail fût calquée sur les différences naturelles qui séparent les deux sexes. En fait les besognes les plus fatigantes sont réservées souvent au sexe le plus faible. Le plus fort abuse de sa situation pour répartir ses travaux non suivant le vœu de la nature, mais suivant ses propres intérêts, précise C. Bougé dans *Qu’est-ce que la sociologie* en 1925, p. 59).

Par son exagération sur l’influence exclusive de la nature, Rousseau accentue à tort l’écart de l’éducation entre les deux sexes. Compayré le constate déjà lorsqu’il écrit : « Rousseau respecte trop la nature pour avoir effacé les différences de caractère et de destination que la nature a établies entre les deux sexes. » (Compayré, 1901, p.68)

Grimm au 18ème siècle constate que tous les défauts qu’on peut reprocher aux femmes sont l’ouvrage de la société et d’une éducation mal conçue » (Marion : 4).

Rousseau pense qu’il ne faut pas confondre les qualités de la femme en les prenant pour des défauts et partant les extirper.

« Voulez-vous toujours être bien guidée, dit-il, suivez toujours les indications de la nature. Tout ce qui caractérise le sexe doit être respecté comme établi par elle. Vous dites sans cesse les femmes ont tel et défaut que nous n’avons pas. Votre orgueil vous trompe ce seraient des défauts pour vous, ce sont des qualités pour elle, tout irait moins bien si elles ne les avaient pas. Empêcher ces prétendus défauts de dégénérer, mais gardez-vous de les détruire ». (Rousseau, 1762 : tome III, livre V, 95).

    Cela ne veut pas dire que Rousseau reconnaisse en la femme une individualité propre ; au contraire, autant il est individualiste pour l’homme, autant il asservit la femme. « Entre l’éducation d’Émile et celle de Sophie, dit Compayré, il y a plus qu’un contraste, il y a un abîme, Rousseau a affranchi Émile, il asservit la femme. » (Compayré, 1901, p. 92).

*Comparaison entre l’éducation masculine et l’éducation féminine*

 Le cinquième livre d’Émile n’est que le complément des précédents. Émile est élevé selon les idées qui doivent réformer la société du 18ème siècle, c’est-à-dire « ramener autant que possible le bourgeois à l’homme». Tel est l’idée fondamentale de son *Émile*

D’autre part, Sophie est préparée aussi à une autre vie que celle des familles bourgeoises de son époque. Lorsqu’elle se plaint de ses parents qui n’ont point su la former « pour un homme de son siècle » et qu’en conséquence elle cherche un mari qui n’est pas » (Rousseau, 1762 : tome III, livre V, 105)

 La cause est que Rousseau l’a élevé exclusivement pour Émile. « J’avais pensé dès le commencement (Rousseau, 1762 : tome III, livre V, 48) à former de loin la compagne d’Émile et à les élever l’un pour l’autre et l’un avec l’autre. ».

 Sophie ne pense pas du tout comme les mondaines de son temps. « Elle méprise surtout le petit jargon de la galanterie comme très offensant pour son sexe » (Rousseau, 1762 : tome III, livre V, 96). Elle aime la simplicité, la campagne et la première fois qu’elle voit Émile, elle en est éprise, car elle le voit occupé sérieusement dans son atelier comme un véritable ouvrier.

 Dès qu’elle entre dans cet atelier « Sophie aperçoit à l’autre bout un jeune homme en veste, les cheveux négligemment rattachés et si occupé de ce qu’il fait qu’il ne la voit point, elle s’arrête et fait signe à sa mère. Émile un ciseau à la main et le maillet de l’autre, achève une mortaise ; puis il scie une planche et en met une pièce sous le valet pour la polir. Ce spectacle ne fait pas rire Sophie, il la touche, il est respectable (Rousseau, 1762 : tome III, livre V, 150).

Alors qu’aucune idée aristocratique ou mondaine ne doit être connue d’Émile, Rousseau veut que Sophie soit gracieuse et agréable. Elle doit donc apprendre le chant, la danse, la musique, toutes choses qui li donneront « certains talents et la feront aimable en famille ou dans la société. Il est en cela partisan de l’éducation mondaine de son temps et adversaires des sévérités des cloîtres et des monastères. Rousseau trouve ces agréments utiles à la femme et reconnaît que cette dernière évolue dans son élément lorsqu’elle s’y adonne.

 Disons en deux mots que l’éducation intellectuelle des deux sexes selon Rousseau poursuit le même but ; parallèlement on s’appliquera à une réforme de la civilisation, réforme qui concernera principalement la défense de la morale.

Émile est un homme naturel qui doit vivre en société et non un sauvage relégué et isolé. Il doit rentrer dans le tourbillon du monde. Appelé à vivre avec ses semblables Émile entre forcément dans l’ordre moral. « Jusqu’à 15 ans, Émile est un égoïste Il ne s’occupe nullement de ce peuvent penser ou désirer les autres. Il ne demande rien à personne et ne croit rien devoir à personne… » (Rousseau, 1762 : tome III, livre V, 148).

 Mais atteignant l’adolescence, il va en être autrement. Cet amour de soi jusqu’alors exclusif doit passer à l’amour du prochain, c’est-à-dire aller de l’égoïsme à l’altruisme ; Rousseau ajoute : « Il n’est pas dans le cœur humain de se mettre à la place des gens qui sont plus heureux que nous, mais seulement de ceux qui sont à plaindre. » (Rousseau, 1762 : tome III, livre V, 93). Enfin avant son mariage, Émile devra voyager à l’étranger, y observer les lois et les gouvernements respectifs afin de pouvoir les comparer aux lois et au gouvernement de son propre pays. S’il les juge mauvais, il éprouvera sans doute l’ambition de les réformer ou bien alors il deviendra un bon patriote attaché à sa propre patrie.

 Or pour la femme il en va autrement. Celle-ci a des devoirs particuliers à remplir, elle a à s’occuper des rapports à garder entre elle et sa famille. Il lui faut donc une morale attachée à son sexe, qui la rendra utile à sa famille, c’est-à-dire, savoir diriger son intérieur, surveiller ses domestiques, élever et instruire ses enfants, faire la balance de ses comptes en un mot, remplir ses devoirs d’épouse, de mère et de maîtresse de maison.

 Voilà donc tracés en grandes lignes les deux types moraux différents pour Rousseau répondant respectivement aux fonctions de l’un ou de l’autre sexe.

 À cette étape de notre travail, nous nous proposons de mettre en parallèle les théories de Rousseau avec celle des grands psychologues ou éducateurs en contradiction ou en complète opposition avec ce dernier.

Suivons l’ordre chronologique en partant de Platon, jusqu’aux saint-simoniens, Condorcet, Jean Finot, etc.

     Platon se trouve totalement opposé à Rousseau, car tandis que celui-ci est l’apôtre de l’éducation domestique, celui-ci réclamait dès l’antiquité l’éducation publique.

Pour lui la première condition d’existence de l’État, c’est l’unité, or en établissant une différence entre l’homme et la femme, tous membres de l’État, on sort de cette unité. En réalité Platon ne voit aucune différence de nature entre l’homme et la femme. Il n’admet que des attitudes autres. Les facultés étant semblables chez les deux, les fonctions doivent être aussi les mêmes donc même exercices, et en conséquence même éducation.

Les guerrières ont une vie commune sans demeure particulière, leurs enfants sont communs, sans distinction de parents et ceux-ci les ignoreront. En particulier, le soin de propagation de la race est confié à des magistrats comme une chose sacrée.

 Les enfants et les femmes appartenant en commun à tous les hommes, on arrivera par là à une unité idéale. Point de querelles ni de discussions oiseuses, tous étant à tous, la guerre sera la même pour tous. On récompensera les braves et l’on punira les méchants en toute impartialité. C’est là l’image de la justice la plus parfaite, puisque c’est celle de l’unité. Or c’est la morale qui produit l’unité dans l’âme, tandis que la politique la produit dans l’État. Sans morale, les facultés humaines sont forcément variées, ce n’est que la raison développée par l’éducation qui arrive à les unifier et, par là à les réconcilier. Platon travaille donc à remplacer cette multiplicité d’individus par une unité vivante.

« Tout devrait être commun à tous, même les yeux, les oreilles et les mains ». Il n’est moins qu’un individualiste, car pour lui, l’État est tout.

La diversité des fonctions exercées par les membres de l’État doivent toutes conduire l’individu à une identité de but, servir l’état seulement. Donc magistrats, guerriers et artisans représentent les trois parties de l’âme et contribuent tous également au bien-être de l’État.

 Pourquoi y-a-t-il oppositions d’intérêts entre l’État et l’individu ? Elle passe après l’unité de l’État ; la famille est encore le droit du particulier, donc égoïsme et division. Il s’agit alors d’éloigner les défenseurs de l’État de ces deux obstacles : propriété et famille et de reprendre le régime de communauté. Le socialiste Fourrier ne dit pas autre chose dans le *Phalanstère*, par exemple.

« Puisque la nature a donné une part égale de toutes les fonctions à l’homme et à la femme, faire un usage différent se ces fonctions selon qu’il s’agisse de l’un ou de l’autre, c’est se mettre en opposition avec la nature.

Peut-on tirer d’un animal les services qu’on tire d’un autre, s’il n’a été nourri et élevé de la même manière ? » ( Fourrier, 1834, p.54).

 Agrippa d’Aubigné dans sa *Déclaration sur la noblesse et la précellence* (1529) proclame magistralement que la femme est mieux douée que l’homme et qu’elle l’emporte sur lui par les seuls dons de la nature ; en conséquence, il revendique pour elle l’exercice de toutes les professions réservées en général aux hommes.

 Quant à Érasme, il reconnaît la nécessité de donner aux femmes une instruction supérieure non point pour en faire des rivales de l’homme dans l’exercice des hautes professions, mais seulement afin qu’elles soient capables d’instruire leurs enfants ;

 Vivès, grand pédagogue espagnol, se préoccupe aussi de l’éducation féminine, mais surtout pour critiquer celle de son temps ; comme Rousseau devait le faire plus tard, il demande une grande simplicité pour la femme destinée seulement au rôle de mère et de ménagère. Mais là où Rousseau se sépare de lui, c’est quand Vives prend la défense de l’instruction féminine. Pour lui l’instruction était le plus sûr garant de la moralité, elle est indispensable pour la femme qui en outre doit être capable d’élever ses enfants ; aussi recommande-t-il aux jeunes filles l’étude de Sénèque et de Platon. Ainsi Vivès et Érasme ont montré une réelle préoccupation pédagogique particulièrement pour l’éducation des filles.

 De son côté Luther (Rousselotin, 1881/1912, p. 37-38) fut un apôtre fervent de l’instruction pour les filles :

« Il nous faut des écoles pour nos filles afin que la femme devienne capable d’élever chrétiennement ses enfants. »

« Les filles ont assez de temps pour qu’on exige d’elle qu’elles aillent chaque jour à l’école, au moins une heure ; elles en font un bien pire usage lorsqu’elles emploient plusieurs heures à danser (Rousselotin, 1881/1912, p. 37-38). »

 Quant à Mme Scudéry (Rousselotin, 1881/1912, p. 225), elle est en opposition avec Rousseau en ce qu’elle demande une instruction sérieuse pour la femme, car elle considère l’ignorance comme un déshonneur pour son sexe.

À parler véritablement, je ne sache rien de plus injurieux à notre sexe que de dire qu’une femme n’est point obligée de rien apprendre. Mais si cela est je voudrais donc en même temps qu’on lui défendît de parler et qu’on ne lui apprît point à écrire, car si elle doit écrire et parler, il faut qu’on lui permette toutes les choses qui peuvent lui éclairer l’esprit, lui former le jugement et lui apprendre à bien parler et à bien écrire.

Nous voici loin de Rousseau et de sa théorie sur l’éducation de la femme.

 Grenailles et Poullain de la Barre (Abensour : 155) dans leurs doctrines pédagogiques se montrent à leur tour de sincères féministes, et allant beaucoup plus loin que tous leurs prédécesseurs, ils traitent de faux préjugés tous les fatras d’histoire et de légendes qui font de la femme un être inférieur à l’homme intellectuellement ; Poullain de la Barre se base sur l’observation des faits pour démontrer que « les deux sexes sont égaux devant la lumière. »

 Conclusion

 Ce féminisme qui prenait un si rapide essor au milieu du XVIIème siècle va s’éclipser en partie sous l’opinion des détracteurs autorisés tels que Boileau, La Rochefoucauld, Saint-Évremont etc...

 Par contre au XVIIIème siècle (Abensour in  *Histoire générale du féminisme*, 1921, 162), nous assistons à une véritable révolution féminine, conséquence d’une transformation totale, tant politique que sociale et philosophique. En ce temps là, ce sont les fêtes de Versailles et à la cour comme à la ville, « la femme est le principe qui gouverne, la raison qui dirige, la voix qui commande (…) elle est la cause universelle et fatale, l’origine des évènements (…) elle tient tout, le roi et la France, la volonté du souverain et l’autorité de l’opinion. Elle ordonne à la cour ; elle est maîtresse au foyer. »

 S’il en est ainsi pour la femme noble et riche, la multitude est réduite à une vie beaucoup moins heureuse. C’est ainsi que tous les écrivains de ce siècle portèrent leur attention sur la question féminine. Rousseau va trouver des fervents défenseurs tels Diderot :

Dans toutes coutumes, s’écrie-il, la cruauté des lois civiles s’est réunie contre les femmes à la cruauté de la nature. Elles ont été traitées comme des êtres imbéciles. Nulle sorte de vexation que, chez les peuples policés, l’homme ne puisse exercer impunément contre sa femme (Abensour in *Histoire générale du féminisme*, 1921, 10).

Montesquieu de son côté observe qu’aucune peuplade de l’antiquité ne conteste à la femme les droits et les privilèges que l’Europe lui refuse et particulièrement la France et l’Espagne. En somme Montesquieu n’est pas opposé à l’entrée de la femme dans la politique. « Elles réussissent écrit-il également dans le gouvernement modéré et dans le gouvernement despotique. » (Abensourin  *Histoire générale du féminisme*, 1921, 170)

 Mais en approchant de la Révolution française, nous assistons à une réforme totale de la société. Tous les droits vont être reconnus à la femme. Mais ces droits seront par la suite abolis et il faudra attendre l’ordonnance du 21 avril 1944 pour leur restauration pleine et entière.

Bibliographie

ABENSOUR Léon. *De l’égalité des sexes* in *Histoire générale du Féminisme*, éditions Slatkine, Paris, 1921.

MARION Henri, *Psychologie de la femme,* Armand Colin, Paris, 1903.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. *L’Émile ou de l’Éducation*. Amsterdam : Jean Néaulme, 1762.

Résumé

La question de l’éducation féminine est un sujet sans cesse discuté depuis des siècles, les uns prétendent que la nature des deux sexes est tout semblable au point de vue psychologique, la seule différenciation se trouve dans les organes de reproduction indépendamment des facultés soit intellectuelles, soit morales. Les autres au contraire établissent une différence absolue entre l’homme et la femme ; différence psychologique autant que physiologique. Cela est dû intrinsèquement à la nature de chacun d’eux qui ne saurait être confondue donc aucune influence sociale n’entre en jeu. Pour Rousseau le principe de la division du travail ne se rapporte nullement à une idée d’infériorité de la femme, elle situe logiquement chacun dans le rôle qui lui convient en ne tenant compte que du facteur physiologique et psychique du sexe. En éloignant systématiquement l’influence du facteur social sur l’éducation de la femme, Rousseau est en contradiction absolue avec nos sociologues modernes.

Elvire MAUROUARD

Née à Jérémie, Haïti Elvire MAUROUARD est  Essayiste, Romancière et Dramaturge. Prix de la Société des Poètes français en 2010, l’auteur  partage désormais sa vie entre Paris et l’Afrique où Recteur de l’Université Soundiata en République de Guinée, elle continue d’interroger l’apport du monde noir à la culture française. Auteur d’une quinzaine d’ouvrages dont Le Testament de l’Ile de la Tortue, Prélude à l’après-midi d’une femme ou encore Victor Hugo et l’Amérique nègre, Elvire Maurouard est également auteur de théâtre : Conversation entre Toussaint Louverture et Lamartine représentée à Lomé, à Bamako, à Conakry,à Tunis ,Médée vaudou, Une Haïtienne pour Baudelaire, pièce jouée à Prague et à Suresnes. Directrice de  la  collection  « Mémoire du Sud » aux Éditions du Cygne, l’auteur  a reçu  en 2011 le prix Napoli C’E.  Elvire Maurouard  sillonne le monde pour  questionner la notion de « culture » qui porte plus que jamais l’empreinte de tous les peuples.